

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

SEANCE DU VINGT-TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 24
(Monsieur Laurent PERRIN a
quitté la séance)

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 28

Convoqués le :
16/05/2026

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Madame Valérie BOHR, Monsieur Jean-Claude BICEGO, Adjoints au Maire.

Madame Dominique LANCERON, Madame Armelle CHAMPLON, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nathalie FOURNERET, Madame Brigitte STREIFF, Monsieur Jean-Pierre TRICHIES, Monsieur Joël SCHLIMME, Madame Nadège DRISSI, Madame Jessie BAVARIN, Monsieur Maxime RODHAIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Monsieur Mehdi BOUHOUHOU, Madame Sandrine REBECHE, Monsieur Thierry HOUPPIE, Monsieur Yvan LEBERT, Monsieur Laurent PERRIN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :

Etaient excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Adjoint au Maire, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean BAUCHEZ

Monsieur Michel SCHALLER, conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Madame Dominique LANCERON

Madame Delphine MAUCHANT, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Madame Valérie BOHR

Madame Christelle THEVENIN, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry HOUPPIE

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

=====

POINT 2026-69 - Tarification des animations du service jeunesse

Rapporteur : Bernadette LAPAQUE

La commune de Moulins-lès-Metz est en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) dans le cadre d'un Contrat Territorial Global (C.T.G.).

Arrivé à échéance le 31/12/2025, ce contrat a conduit la commune à réaliser une enquête auprès des familles utilisatrices des services jeunesse (périscolaire, mercredis éducatifs, accueils de loisirs 3-17 ans).

Après analyse des résultats de cette enquête, la commune, soucieuse d'adapter au mieux l'organisation des accueils du service jeunesse aux besoins des familles, a procédé à plusieurs modifications du règlement de fonctionnement des activités jeunesse.

Pour rappel, les échanges intervenus ont notamment mis en évidence plusieurs attentes fortes, parmi lesquelles :

- La mise en place de repas chauds lors des mercredis éducatifs, des accueils de loisirs 3-11 ans ainsi que de l'accueil de loisirs de juillet destiné au public adolescent ;
- Une plus grande souplesse dans les modalités d'inscription aux mercredis éducatifs ;
- Une adaptation des conditions d'accueil afin de mieux répondre aux contraintes des familles.

Par délibération n°2026-68, le Conseil Municipal a ainsi modifié le règlement de fonctionnement des activités jeunesse qui impacte directement la grille tarifaire qu'il convient désormais de mettre en cohérence.

Dans ce cadre et malgré un contexte général d'augmentation des charges de fonctionnement, la commune a souhaité poursuivre son investissement sur la politique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20260623-2026-69DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026
Notification : 29/06/2026

jeunesse tout en maintenant une tarification raisonnée afin de préserver l'accessibilité du service pour les familles.

VU la délibération n°2023-22 précisant la modification des tranches de quotients familiaux,

VU la délibération n°2026-68 en date du 23 juin 2026 modifiant de règlement de fonctionnement du service jeunesse,

VU l'avis favorable de la Commission Éducation et Périscolaire en date du 19 mai 2026,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 23 juin 2026,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECIDE d'appliquer l'ensemble des tarifs ci-après selon le Quotient Familial (Q.F.) mensuel calculé en euros,

DECIDE l'application d'une majoration de 50 % pour les usagers non moulinois et de 30 % pour les inscriptions dites « de dernière minute » ;

DECIDE la révision des tarifs pour toutes les activités jeunesse à compter du 1^{er} août 2026 comme suit :

1. Tarifs périscolaires maternelle et élémentaire

Considérant le contexte économique actuel, les tarifs de l'accueil périscolaire tiennent compte de la dernière augmentation appliquée par notre prestataire de restauration (septembre 2025) soit une hausse de 3,5 % qui n'avait, jusqu'alors, pas été répercutée dans la grille tarifaire.

1. 1. Tarifs périscolaires maternelle et élémentaire : repas normaux

<i>Tarifs et QF en euros</i>	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Au plus tard la veille avant 9h (hors week-end et jour férié)							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Matin 7h30-8h20 lundi, mardi, jeudi, vendredi	2,14	2,10	1,89	1,50	3,21	3,15	2,83	2,25
Midi 12h-13h50 lundi, mardi, jeudi, vendredi	8,38	8,22	7,38	5,87	12,58	12,32	11,07	8,80
Soir : 16h30-18h Lundi, mardi, jeudi et vendredi	3,47	3,40	3,05	2,43	5,20	5,10	4,58	3,64
Soir : 16h30-18h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi	4,22	4,14	3,72	2,96	6,33	6,20	5,57	4,43

Tarifs et QF en euros	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE							
	Entre la veille 9h et le jour même 9h							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Matin 7h30-8h20 lundi, mardi, jeudi, vendredi	2,79	2,73	2,45	1,95	4,18	4,09	3,68	2,92
Midi 12h-13h50 lundi, mardi, jeudi, vendredi	10,90	10,68	9,59	7,63	16,35	16,02	14,39	11,44
Soir : 16h30-18h Lundi, mardi, jeudi et vendredi	4,42	4,33	3,89	3,09	6,63	6,50	5,83	4,64
Soir : 16h30-18h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi	5,49	5,38	4,83	3,84	8,23	8,07	7,25	5,76

ELEMENTAIRE Tarifs et QF en euros	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Au plus tard la veille avant 9h (hors week-end et jour férié)							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Matin 7h30-8h20 lundi, mardi, jeudi, vendredi	1,52	1,49	1,34	1,07	2,28	2,24	2,01	1,60
Midi 12h-13h50 lundi, mardi, jeudi, vendredi	6,85	6,71	6,03	4,80	10,28	10,07	9,04	7,19
Soir : 16h30-18h Lundi, mardi, jeudi et vendredi	2,75	2,69	2,42	1,92	4,12	4,04	3,62	2,8
Soir : 16h30-18h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi	3,26	3,20	2,87	2,28	4,89	4,79	4,30	3,42

Tarifs et QF en euros	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE							
	Entre la veille 9h et le jour même 9h							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Matin 7h30-8h20 lundi, mardi, jeudi, vendredi	1,98	1,94	1,74	1,38	2,97	2,91	2,61	2,08
Midi 12h-13h50 lundi, mardi, jeudi, vendredi	8,91	8,73	7,84	6,24	13,36	13,09	11,76	9,35
Soir : 16h30-18h Lundi, mardi, jeudi et vendredi	3,48	3,41	3,06	2,44	5,22	5,12	4,59	3,65
Soir : 16h30-18h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi	4,24	4,16	3,73	2,97	6,37	6,24	5,60	4,46

1. 2. Tarifs périscolaires maternelle et élémentaire : hors restauration (enfants sous P.A.I ou en cas de crise sanitaire)

En cas de crise sanitaire et/ou d'enfants accueillis sous Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I) obligeant les parents à fournir les repas, il est proposé de fixer les tarifs de la pause méridienne, sans fourniture de repas, de la façon suivante :

MATERNELLE	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Au plus tard la veille avant 9h (hors week-end et jour férié)							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Tarifs et QF en euros								
Midi 12h-13h50	3,77	3,69	3,32	2,64	5,65	5,54	4,97	3,96
	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE							
	Entre la veille 9h et le jour même 9h							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Midi 12h-13h50	4.90	4.80	4.31	3.43	7.35	7.20	6.46	5.14

ELEMENTAIRE	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Au plus tard la veille avant 9h (hors week-end et jour férié)							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
	Midi 12h-13h50	2,17	2,13	1,91	1,52	3,26	3,20	2,87
	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE							
	Entre la veille 9h et le jour même 9h							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
	Midi 12h-13h50	2.83	2.77	2.49	1.98	4.24	4.15	3.73

2. Tarifs mercredis éducatifs maternelle et élémentaire

Tout comme pour les tarifs de l'accueil périscolaire, les mercredis éducatifs sont revalorisés à hauteur de 3.5% soit une hausse qui n'avait, jusqu'alors, pas été répercutée dans la grille tarifaire.

A cela s'ajoute, le coût de la nouvelle prestation « repas » les mercredis midi. Il s'agit d'une prestation identique à celle de l'accueil périscolaire.

2. 1. Tarifs mercredis maternelle et élémentaire : repas normaux

MATERNELLE	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Au plus tard le mardi de la semaine précédente avant 9h							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Tarifs et QF en euros								
Matin : 7h30-9h	3,22	3,15	2,83	2,25	4,83	4,73	4,25	3,38
Matin : 8h30-9h	1,07	1,05	0,94	0,75	1,61	1,58	1,42	1,13
Journée : 9h-16h30	19,04	18,66	16,76	13,33	28,56	27,99	25,13	19,99
Matin + midi : 9h-13h30	13,71	13,44	12,07	9,60	20,57	20,15	18,10	14,40
Après-midi : 13h30-16h30	5,33	5,22	4,69	3,73	8,00	7,84	7,04	5,60
Soir : 16h30-18h	3,47	3,40	3,05	2,43	5,20	5,10	4,58	3,64
Soir : 16h30-18h30	4,22	4,14	3,72	2,96	6,33	6,20	5,57	4,43
	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE							
	Du mardi de la semaine précédente 9h et jusqu'au jour même 9h							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Matin : 7h30-9h	4,18	4,10	3,68	2,93	6,28	6,15	5,52	4,39
Matin : 8h30-9h	1,39	1,37	1,23	0,98	2,09	2,05	1,84	1,46
Journée : 9h-16h30	24,75	24,26	21,78	17,33	37,13	36,39	32,67	25,99
Matin + midi : 9h-13h30	17,82	17,47	15,68	12,48	26,73	26,20	23,53	18,71
Après-midi : 13h30-16h30	6,93	6,79	6,10	4,85	10,39	10,19	9,15	7,28
Soir : 16h30-18h	4,42	4,33	3,89	3,09	6,63	6,50	5,83	4,64
Soir : 16h30-18h30	5,49	5,38	4,83	3,84	8,23	8,07	7,25	5,76

ELEMENTAIRE	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Au plus tard le mardi de la semaine précédente avant 9h							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Tarifs et QF en euros								
Matin : 7h30-9h	2,28	2,23	2,00	1,59	3,42	3,35	3,01	2,39
Matin : 8h30-9h	0,76	0,74	0,67	0,53	1,14	1,12	1,00	0,80
Journée : 9h-16h30	15,73	15,42	13,84	11,01	23,60	23,12	20,76	16,52
Matin + midi : 9h-13h30	11,29	11,06	9,94	7,90	16,94	16,60	14,90	11,85
Après-midi : 13h30-16h30	4,44	4,35	3,91	3,11	6,66	6,53	5,86	4,66
Soir : 16h30-18h	2,75	2,69	2,42	1,92	4,12	4,04	3,62	2,88
Soir : 16h30-18h30	3,26	3,20	2,87	2,28	4,89	4,79	4,30	3,42

	Du mardi de la semaine précédente 9h et jusqu'au jour même 9h							
	Moulois				Non Moulois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Journée : 9h-16h30	14,37	14,08	12,64	10,06	21,55	21,12	18,96	15,08
Matin + midi : 9h-13h30	8,59	8,42	7,56	6,02	12,89	12,63	11,34	9,02

3. Tarifs des accueils de loisirs maternelle et élémentaire

Tout comme pour les tarifs de l'accueil périscolaire et les mercredis éducatifs, les tarifs des accueils de loisirs maternelle et élémentaire sont revalorisés à hauteur de 3.5% soit une hausse qui n'avait, jusqu'alors, pas été répercutée dans la grille tarifaire.

A cela s'ajoute, le coût de la nouvelle prestation « repas » lors de tous les accueils de loisirs maternelle et élémentaire. Il s'agit d'une prestation identique à celle de l'accueil périscolaire.

3. 1. Tarifs accueils de loisirs maternelle et élémentaire avec repas

MATERNELLE	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Période d'inscription selon le calendrier							
	Moulois				Non Moulois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
	<i>Tarifs et QF en euros</i>							
Matin * : 7h30-9h	3,22	3,15	2,83	2,25	4,83	4,73	4,25	3,38
Matin * : 8h30-9h	1,07	1,05	0,94	0,75	1,61	1,58	1,42	1,13
Journée** : 9h-16h30	22,21	21,76	19,54	15,55	33,31	32,65	29,31	23,32
Soir * : 16h30-18h	3,47	3,40	3,05	2,43	5,20	5,10	4,58	3,64
Soir * : 16h30-18h30	4,22	4,14	3,72	2,96	6,33	6,20	5,57	4,43
	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE							
	Après la période d'inscription							
	Moulois				Non Moulois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
	<i>Tarifs et QF en euros</i>							
Matin * : 7h30-9h	4,18	4,10	3,68	2,93	6,28	6,15	5,52	4,39
Matin * : 8h30-9h	1,39	1,37	1,23	0,98	2,09	2,05	1,84	1,46
Journée** : 9h-16h30	28,87	28,29	25,41	20,21	43,30	42,44	38,11	30,31
Soir * : 16h30-18h	4,42	4,33	3,89	3,09	6,63	6,50	5,83	4,64
Soir * : 16h30-18h30	5,49	5,38	4,83	3,84	8,23	8,07	7,25	5,76

* Inscription possible à la séance

** Inscription obligatoire à la semaine. Multiplier le tarif journalier par le nombre de jours d'activité effective (jours fériés non facturés)

ELEMENTAIRE	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Tarifs et QF en euros								
Matin * : 7h30-9h	2,28	2,23	2,00	1,59	3,42	3,35	3,01	2,39
Matin * : 8h30-9h	0,76	0,74	0,67	0,53	1,14	1,12	1,00	0,80
Journée** : 9h-16h30	18,90	18,52	16,63	13,23	28,35	27,78	24,94	19,84
Soir * : 16h30-18h	2,75	2,69	2,42	1,92	4,12	4,04	3,62	2,88
Soir * : 16h30-18h30	3,26	3,20	2,87	2,28	4,89	4,79	4,30	3,42
	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE							
	Après la période d'inscription							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Matin * : 7h30-9h	2,96	2,90	2,60	2,07	4,44	4,35	3,91	3,11
Matin * : 8h30-9h	0,99	0,97	0,87	0,69	1,48	1,45	1,30	1,04
Journée** : 9h-16h30	24,57	24,08	21,62	17,20	36,85	36,11	32,43	25,79
Soir * : 16h30-18h	3,48	3,41	3,06	2,44	5,22	5,12	4,59	3,65
Soir * : 16h30-18h30	4,24	4,16	3,73	2,97	6,37	6,24	5,60	4,46

*Inscription possible à la séance

** Inscription obligatoire à la semaine. Multiplier le tarif journalier par le nombre de jours d'activité effective (jours fériés non facturés)

3. 2. Tarifs accueils de loisirs maternelle et élémentaire sans repas (enfants sous P.A.I ou en cas de crise sanitaire)

En cas de crise sanitaire et/ou d'enfants accueillis sous Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) obligeant les parents à fournir les repas, il est proposé de fixer les tarifs de la pause méridienne, sans fourniture de repas, de la façon suivante :

MATERNELLE	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Période d'inscription selon le calendrier							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Tarifs et QF en euros								
Journée** : 9h-16h30	17,60	17,25	15,49	12,32	26,40	25,87	23,23	18,48
	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE							
	Après la période d'inscriptions							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Journée** : 9h-16h30	22,88	22,42	20,13	16,01	34,32	33,63	30,20	24,02

ELEMENTAIRE	INSCRIPTION A L'AVANCE							
	Période d'inscription selon le calendrier							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
	Tarifs et QF en euros							
Journée** : 9h-16h30	14,22	13,93	12,51	9,95	21,33	20,90	18,77	14,93
	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE							
	Après la période d'inscriptions							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
	Journée** : 9h-16h30	18,48	18,11	16,26	12,94	27,72	27,17	24,40

** Inscription obligatoire à la semaine. Multiplier le tarif journalier par le nombre de jours d'activité effective (jours fériés non facturés)

4. Tarifs des animations ados

4. 1. Local ados

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir le tarif des cotisations pour l'année 2026-2027.

Cotisations (en euros)	
Mouloinois	10,00
Non Mouloinois	15,00

4. 2. Animations payantes au local ados

Il est proposé de réviser les tarifs des animations des accueils de loisirs, en tenant compte de la règle de répartition suivante :

- Participation des familles à hauteur de 50%,
- Participation de la commune à hauteur de 30%,
- Participation de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) à hauteur de 20%, et en prenant en compte la mise à jour des tarifs pratiqués par les différents prestataires.

Il s'agit de fixer les tarifs, comme suit :

- Des animations payantes (avec réservation) dans le cadre du fonctionnement du local ados (exemple : repas de Noël, repas de fin d'année scolaire, sortie patinoire, Trampoline Park...)
- Des animations qui peuvent avoir lieu en dehors du local ados (match FC Metz, match Metz Handball, événements du Département de la Moselle,...) avec la gratuité des entrées par le prestataire.

ANIMATIONS PAYANTES AU LOCAL ADOS OU HORS DU LOCAL ADOS PENDANT LES PERIODES SCOLAIRES								
INSCRIPTION								
Tarifs et QF en euros	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Animations payantes au Local Ados	15,00	14,70	13,20	10,50	22,50	22,05	19,84	15,75
Animations payantes hors Local Ados	7,50	7,35	6,60	5,25	11,25	11,02	9,92	7,88

4. 3. Accueils de loisirs (petites et grandes vacances)

Il est proposé de réviser les tarifs des animations des accueils de loisirs, en tenant compte de la règle de répartition suivante :

- Participation des familles à hauteur de 50%,
- Participation de la commune à hauteur de 30%,
- Participation de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) à hauteur de 20%, et en prenant en compte la mise à jour des tarifs pratiqués par les différents prestataires.

Pour les activités durant les petites et les grandes vacances, nous avons identifié 6 « catégories de journées » :

- ✓ Journée sur la commune sans intervenant extérieur et sans matériel : journée tournoi au local, journée sportive au gymnase, ...
- ✓ Journée sur la commune sans intervenant extérieur mais avec du matériel ou avec un intervenant extérieur mais pas de matériel : atelier cuisine, activités manuelles, musique électronique, science, montage vidéo...
- ✓ Journée avec petite sortie sans transport : dans un rayon de 10 kms de Moulins-lès-Metz,
- ✓ Journée avec petite sortie avec transport : dans un rayon de 10kms de Moulins-lès-Metz,
- ✓ Journée avec moyenne sortie avec transport : dans un rayon de 50kms à 199kms de Moulins-lès-Metz,
- ✓ Journée avec grande sortie avec transport : dans un rayon de plus de 200kms de Moulins-lès-Metz.

Pour l'accueil de loisirs des grandes vacances (Moulins fête l'été), une prestation « repas » est proposé. Dans ce cas, les familles devront s'acquitter d'un montant de 5,41 euros par jour.

ACCUEIL DE LOISIRS								
INSCRIPTION								
Tarifs et QF en euros	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Journée avec petite sortie sans transport	10,00	9,80	8,80	7,00	15,00	14,70	13,20	10,50
Journée avec petite sortie avec transport	15,68	15,37	13,80	10,98	23,52	22,74	20,70	16,46
Journée avec moyenne sortie avec transport	31,00	30,38	27,28	21,70	46,50	45,57	40,92	32,55
Journée avec grande sortie	65,00	63,70	57,20	45,50	97,50	95,55	85,80	68,25
Repas Moulins Fête l'Eté	5,41	5,30	4,76	3,79	8,11	7,95	7,13	5,68

Il est proposé au Conseil municipal de réviser les tarifs selon les modalités suivantes en augmentant de 3,5 % pour les journées organisées sur la commune sans intervenant extérieur ni matériel, ainsi que pour les journées organisées sur la commune avec matériel mais sans intervenant extérieur, ou avec intervenant extérieur mais sans matériel.

Tarifs et QF en euros	ACCUEIL DE LOISIRS							
	INSCRIPTION							
	Mouloinois				Non Mouloinois			
	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600	Q.F. 1501 et +	Q.F. 1201 à 1500	Q.F. 601 à 1200	Q.F. 0 à 600
Journée sur la commune sans intervenant extérieur et sans matériel	5,28	5,18	4,66	3,70	7,92	7,76	6,97	5,54
Journée sur la commune sans intervenant extérieur mais avec du matériel OU avec intervenant extérieur mais pas de matériel	10,56	10,36	9,32	7,40	15,84	15,52	13,94	11,08

4. 4. Repas de régime périscolaire, mercredi, accueil de loisirs et animations ados

Dans le cadre d'un accueil d'enfants en situation d'allergies alimentaires et sous Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.), la Commune propose un menu adapté sans allergène (fournisseur : Nutrisens). Il convient d'adapter la tarification applicable pour les repas de régime par rapport au coût proposé par le fournisseur et ce, à compter du 1^{er} août 2026, selon les modalités suivantes :

- ✓ Inscription 7 jours au préalable au 1^{er} jour de fréquentation et pour un minimum de 12 plateaux repas,
- ✓ 22,00€ par plateau repas

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 23/06/2026

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER




Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.